

7

L'EQUIPE

Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire (directrice, agent d'accueil, animateurs, conseillère en économie sociale et familiale et agents d'entretiens) afin d'assurer un accompagnement adapté et paisible au sein de la structure.

7

ANIMATIONS ET VIE SOCIALE

Deux animateurs sont présents tous les après-midis du lundi au vendredi. Des activités ludiques, culturelles et conviviales sont proposées : travaux manuels, ateliers mémoires, gym douce, sorties, équithérapies, etc.

Un salon doté d'une bibliothèque est à la disposition des résidents avec un accès en libre-service à divers jeux de société et une télévision.



Une navette gratuite est proposée tous les mercredis matin pour faciliter l'accès aux pôles commerciaux, administratifs et médicaux de la ville.

7

LA RESTAURATION

Un repas est proposé chaque midi à la salle de restauration. Celui-ci est facultatif. Il est fixé en fonction des ressources mensuelles :

| | |
|--------------------------------|-------------|
| < 920,00€/mois | 7,46€/repas |
| Entre 920,00€ et 1400,00€/mois | 8,04€/repas |
| > 1400,00€/mois | 9,20€/repas |

7

LA LAVERIE

La laverie est située au sous-sol de l'établissement. Elle est équipée de lave-linges et sèche-linges mis à dispositions des résidents. Afin de limiter tout risque d'allergie, les produits de lavage ne sont pas fournis par l'établissement.

7

LA PRESENCE VERTE

A la signature du contrat de séjour, nous vous proposons de souscrire un contrat avec cet organisme d'appel d'urgence. Une équipe d'agent du CIAS se relaie pour assurer une astreinte 24h/24.



*La Résidence est gérée par le Centre Intercommunal
d'Action Sociale des Pays de L'Aigle
5 Place du parc
61300 L'Aigle
☎ : 02.33.34.70.86
✉ : accueil.cias@paysdelaiGLE.fr*

PAYS DE
L'AIGLE

Résidence Autonomie

« Les Archers »



11 Rue Guillaume Le Conquérant
61300 L'Aigle

☎ : 02.33.24.54.02 / 06.23.90.89.35

✉ : accueil.archers@paysdelaiGLE.fr

1

LES LOGEMENTS

La Résidence comprend 42 logements :

- * 38 de type T1 avec une superficie de 32m² à 426.44 €
- * 4 de type T2 avec une superficie de 46m² à 605.62 €

Un dépôt de garantie du montant du loyer est demandé lors de l'état des lieux entrant dans la Résidence.



COMPOSITION DU T1

- * une entrée avec un placard mural
- * une pièce principale séjour/chambre avec une cuisine « Kitchenette » équipée de plaques électriques
- * une salle de bain équipée d'une douche PMR, un lavabo et W.C.
- * un balcon ou une loggia



COMPOSITION DU T2

- * une entrée avec un placard mural
- * une pièce principale séjour/salon
- * une chambre avec un placard mural
- * une cuisine « Kitchenette » fermée avec plaques électriques
- * une salle de bain équipée d'une douche PMR, un lavabo et W.C.
- * un balcon ou une loggia

2

INSCRIPTION

La résidence autonomie accueille des personnes autonomes de + de 60 ans, en Groupe Iso-Ressources (GIR) 5 et 6. Il est possible d'être admis en GIR 4 si certaines aides sont mises en place avec les intervenants extérieurs du territoire. Une dérogation peut aussi être envisagée pour les personnes âgées de moins de 60 ans et les personnes en situation de handicap, mais dans des proportions limitées.

Une visite de l'établissement est proposée en présence de la psychologue et de la Référente personnes âgées et handicapées. Si la résidence correspond aux critères de la personne, un dossier d'admission est instruit.

Il est à retirer à la Résidence des Archers ou à l'accueil du CIAS des Pays de L'Aigle. Ils sont étudiés par la commission d'admission et acceptés en fonction des ressources et de l'état de santé du demandeur.